

Descriptif du programme de rachat par TESSI de ses propres actions

Approuvé par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 14 juin 2013

Le présent descriptif a pour objet de préciser les objectifs et les modalités du programme de rachat des actions propres par la Société TESSI, conformément aux articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 14 juin 2013.

Ce descriptif est mis à la disposition des Actionnaires sur le site internet de la Société (www.tessi.fr).

I. Principales caractéristiques du programme de rachat de titres

- Émetteur : TESSI
- Titres concernés : actions ordinaires TESSI, marché Eurolist Euronext Paris SA, compartiment B, code ISIN FR0004529147
- Part maximale du capital dont le rachat est autorisé : 10 % du capital de la Société, soit 280 132 actions, ou 5 % du capital social s'il s'agit d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport. Compte tenu des 1 343 déjà détenues par TESSI au 13 juin 2013, les rachats porteraient sur un maximum de 278 789 actions (soit 9,95 % du capital).
- Prix maximum d'achat : 110 euros par action
- Montant théorique maximal de l'opération : 30.666.790 euros
- Objectifs du programme par ordre de priorité :
 - d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI,
 - d'annulation des actions achetées,
 - de conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport,
 - de couverture de plans d'options,
 - de couverture de titres de créances convertibles en actions.
- Durée du programme : 18 mois suivant la date de l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2013, soit jusqu'au 14 décembre 2014.

Tessi SA

Siège social : 177 cours de la Libération - 38029 Grenoble Cedex 2
Tél. + 33 (0)4 76 70 59 10 - Fax +33 (0)4 56 38 27 00

www.tessi.fr

II. Répartition par objectifs des titres de capital détenus dans le cadre du programme de rachat d'actions au jour de la publication du présent descriptif

À la date 13 juin 2013, la Société détient directement et indirectement 1 343 actions propres, soit 0,05 % du capital.

Ces 1 343 actions sont réparties comme suit :

- d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI : 1 343 actions
- d'annulation des actions achetées : 0
- de conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport : 0
- de couverture de plans d'options : 0
- de couverture de titres de créances convertibles en actions : 0.

La présente publication est disponible sur le site de la société (www.tessi.fr).